

# VOIRIE

## Missions

- Branchement des égouts ;
- Signalisation :  
Suivi de la signalisation des chantiers effectués par les entreprises privées :
  - Mise en place de la signalisation nécessaire suite au plan de déviation transmis ;
  - Vérification quotidienne, matin et soir, sur chaque chantier de la commune de la signalisation installée par les entreprises.

Mise en place de la signalisation permanente :

- Montage du panneau et de son support au centre technique municipal ;
- Installation du panneau à l'endroit indiqué : terrassement, coulage du béton ;
- Pour les panneaux de changement directionnel : coulage d'un massif avec des encrages, pose du sabot, pose du mat et des flèches directionnelles ;
- Peinture routière ;

Mise en place de la signalisation d'urgence suite à un incident sur le domaine public (incendies, tempêtes,...).

- Remise en place des pavés et bordures ;
- Entretien des sentiers et de la voirie :  
Entretien des sentiers : ramassage des déchets ;  
Entretien des grilles d'eau pluviale ;  
Entretien des lavoirs et des fontaines ;  
Ramassage de déchets et propreté des jardins publics ;  
Entretien des points de collecte, des abords des conteneurs d'ordures ménagères : ramassage des encombrants ;  
Désinfection au karcher des paniers à ordures publics et des conteneurs à ordures ménagères publics ;  
Ramassage des déchets et propreté des parkings ;  
Binage des rues, trottoirs, ronds-points et parkings ;  
Binage, nettoyage, élagage et débroussaillage au niveau des passages piétonniers, des escaliers et des sentiers ;  
Désherbage chimique et manuel ;  
Nettoyage des espaces jeux ;  
Nettoyage de la place du marché ;  
Entretien du matériel (nettoyage, graissage,...).

## Profil

- Connaissances en maçonnerie ;
- Etre titulaire du permis B ;
- Etre titulaire d'un BTS Voirie ;
- Appliquer les normes et les consignes de sécurité ;
- Savoir lire un plan ;
- Attentif ;
- Autonome.